

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 125 (2004)
Heft: 9

Rubrik: La vie des cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La vie des cantons

NEUCHÂTEL

Société d'Apiculture La Chaux-de-Fonds et Environs

Assemblée générale de printemps Jeudi 25 mars 2004 Au Caminetto

Il est 20h15 quand le président ouvre la séance. Au menu, l'ordre du jour suivant :

1. APPEL : Présents : 19. Excusés : 11
2. VERBAL : Lu par l'auteur
3. CORRESPONDANCE : Lettre de C. Bachmann concernant le point de vente apicole de la place du Marché.
Lettre du Restaurant du Sapin, Le Cerneux-Veusil, pour des propositions de menus.
Demande d'admission de M. Lozeron Simon. Admission acceptée avec les applaudissements de la salle.

4. RAPPORTS :

a) de l'assemblée des délégués FCNA : L'auteur de ces lignes s'est rendu en compagnie de notre président le vendredi 12 mars à l'Hôtel des Six-Communes à Motier à l'assemblée des délégués FCNA. Le président cantonal déplore une ambiance quelque peu lourde. Le caissier annonce un déficit dû au miel offert au Grand Conseil. Les divers rapports sont repris dans les assemblées de section. Le règlement pour le contrôle du miel pose problème, le degré d'humidité du miel n'a pas été fixé. La candidature de M^{me} Rose Aubry au comité SAR sera soutenue par la FCNA.

b) du délégué SAR :

Résumé du 5^e Congrès apicole romand et 128^e assemblée des délégués SAR, le 20 mars à 9h00 au Centre de formation et de vulgarisation agricole à Loveresse.

9h15, ouverture de l'assemblée par le président Willy Debély.

Plusieurs discours de bienvenue et salutations.

Tous les rapports sont acceptés sans opposition.



45^e

**FOIRE DU VALAIS
MARTIGNY**

du 1^{er} au 10 octobre 2004

Journée de l'apiculture le 3 octobre 2004

BON pour une entrée gratuite

Remplacement du caissier décédé par le responsable de la fiduciaire qui contrôle les comptes.

L'adoption du règlement du contrôle du miel est supprimée, celui-ci étant incomplet, il manque les indications concernant la teneur en eau qui devra être traitée par le comité central. Adoption du règlement de la caisse vols et déprédations qui a été publié dans le journal.

Renouvellement des mandats au comité central de MM. Erwin Noirat et Eric Marchand. Accepté.

Nomination de deux membres honoraires.

Fin du mandat de M. Röthlisberger, responsable du contrôle du miel.

Nomination de 3 membres au comité SAR.

Le président informe que Rose Aubry a présenté sa candidature spontanée pour le contrôle du miel.

La Fédération GE présente Philippe Treyvaud, la Fédération FR Gilbert Butty, qui sont tous deux élus sans opposition. La Fédération VD présente J.-D. Bertholet.

Michel Fahrny, au nom de la Fédération neuchâteloise, recommande de voter pour Rose Aubry au vu de son dévouement et de ses compétences en la matière.

Le bulletin secret est demandé.

Au 2^e tour, Rose Aubry est élue par 41 voix. Nous la félicitons. M. Bertholet obtient 30 voix.

L'assemblée 2005 sera organisée par la Fédération GE. L'assemblée 2006 par la Fédération du Jura.

Cette 128^e assemblée des délégués a été organisée d'une façon exemplaire.

Résumé fait par J.-L. Brunner

c) de l'inspecteur adjoint: Claude Pittet annonce un cas de loque à Butte, que les cercles 3 + 6 seront inspectés, que le nombre de colonies se stabilise, nous rendant attentifs aux importations illégales de reines. Une équipe motivée travaille à Grangeneuve, mais est désarmée par le peu de réponse à un questionnaire concernant la lutte contre les maladies. Justin Aubry propose d'adresser ce questionnaire personnellement et de le gérer par section. Jean-Louis Brunner soutient cette proposition.

d) du contrôle du miel: L'amélioration tant espérée du contrôle du miel, en passant par le centre ORIPH, ne donne pas satisfaction. Les taux d'humidité mesurés à la fédération sont plus bas qu'à ORIPH, les différences variant de 0,1 à 5,3%?!

Journée de l'apiculture

Société d'apiculture du district de Martigny

Notre traditionnelle journée au Comptoir de Martigny aura lieu le **dimanche 3 octobre 2004**; vous trouverez au recto un bon d'entrée gratuite.

La conférence aura lieu à la salle Bonne-de-Bourbon à 14 h; thème: «La pollinisation des cultures sera-t-elle garantie à l'avenir?» par Jean-Daniel Charrière du Liebefeld.

Si l'écart était toujours pareil, il suffirait d'ajuster le réfractomètre ; mais toutes ces différences laissent perplexes, apparemment il y a un problème.

Autre difficulté avec ORIPH : la fermeture d'un mois en juillet – août?!

Vivement une vraie amélioration au contrôle du miel, qui satisfasse tout le monde.

e) du moniteur-éleveur : En l'absence du représentant, Eric Aubry nous fait circuler une feuille pour les cours 2004.

5. ACTIVITÉS 2004 : La course organisée par les Montagnes neuchâteloises aura lieu le 6 juin en France. Floris aura lieu du 29 avril au 2 mai. La journée des familles se fera le 5 septembre avec une soupe aux pois. Proposition faite de tenir un stand à Modhac dans la partie « Espace campagne ».

6. ACTIVITÉS FCNA : Cours en vue du concours des ruchers dans notre canton. Une feuille d'inscription est à disposition.

7. DIVERS : John Frutschi déplore le peu de clarté de la circulaire du chimiste cantonal concernant les boules de naphthaline. Claude Pittet nous rend attentifs au fait que la zone de séquestre pour le feu bactérien a été élargie. John Frutschi demande à Rose Aubry si elle a remarqué des variations du taux d'humidité dans le miel selon le type de ruche. Elle lui répond sans hésiter que les bâtisses chaudes ont un miel moins humide car les abeilles ventilent plus que dans les bâtisses froides. Renato Trupiano demande pourquoi son miel est très humide. Rose Aubry lui répond que lorsque la récolte est forte, elles n'ont pas le temps de bien ventiler. J.-L. Brunner demande de promouvoir l'apiculture par le biais des moniteurs et des vulgarisateurs. Claude Pittet se recommande pour une ruche pour son élève.

Rose nous distribue la feuille d'autocontrôle. La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance à 21 h 45 et Renato Trupiano en profite pour nous présenter sa ruche portugaise faite de liège.

Le secrétaire
Michel Rufer

VAUD

19 septembre 2004 à 10h30
Maison du Prieur, à Romainmôtier

Un dimanche pas comme les autres!
Brunch spécial en présence d'un apiculteur



A la découverte du miel et du monde des abeilles, avec Pierre-Henri Conod de Bretonnières et la Société d'apiculture de l'Orbe.

– Dégustation de miel de la région et d'ailleurs

– Concours surprise...

Lors de ce brunch, chaque convive a la possibilité de désigner la meilleure tresse artisanale, tout en les goûtant avec du miel de la région.

A cette occasion, vous pourrez aussi savourer diverses spécialités du terroir, dont une nouvelle création élaborée par Ulrich Indermühle, cuisinier, le plat principal au miel : « Travers de porc en morceaux mijoté au cidre et fini au miel de Bretonnières ».

Et encore...

Grand concours de tresse artisanale

– Inscription à Events & Saveurs –
Tél. 022 366 01 53

– Réception des tresses le dimanche matin du brunch entre 8h et 10h à la Maison du Prieur.

1^{er} Prix : une soirée à thème pour 2 personnes à la Maison du Prieur.

2^e Prix : un jéroboam de vin rouge de Raymond Gauthey.

3^e Prix : 6 bouteilles de vin rouge du Château de Duillier.

A la fin du brunch, les tresses restantes seront vendues au bénéfice de la paroisse.

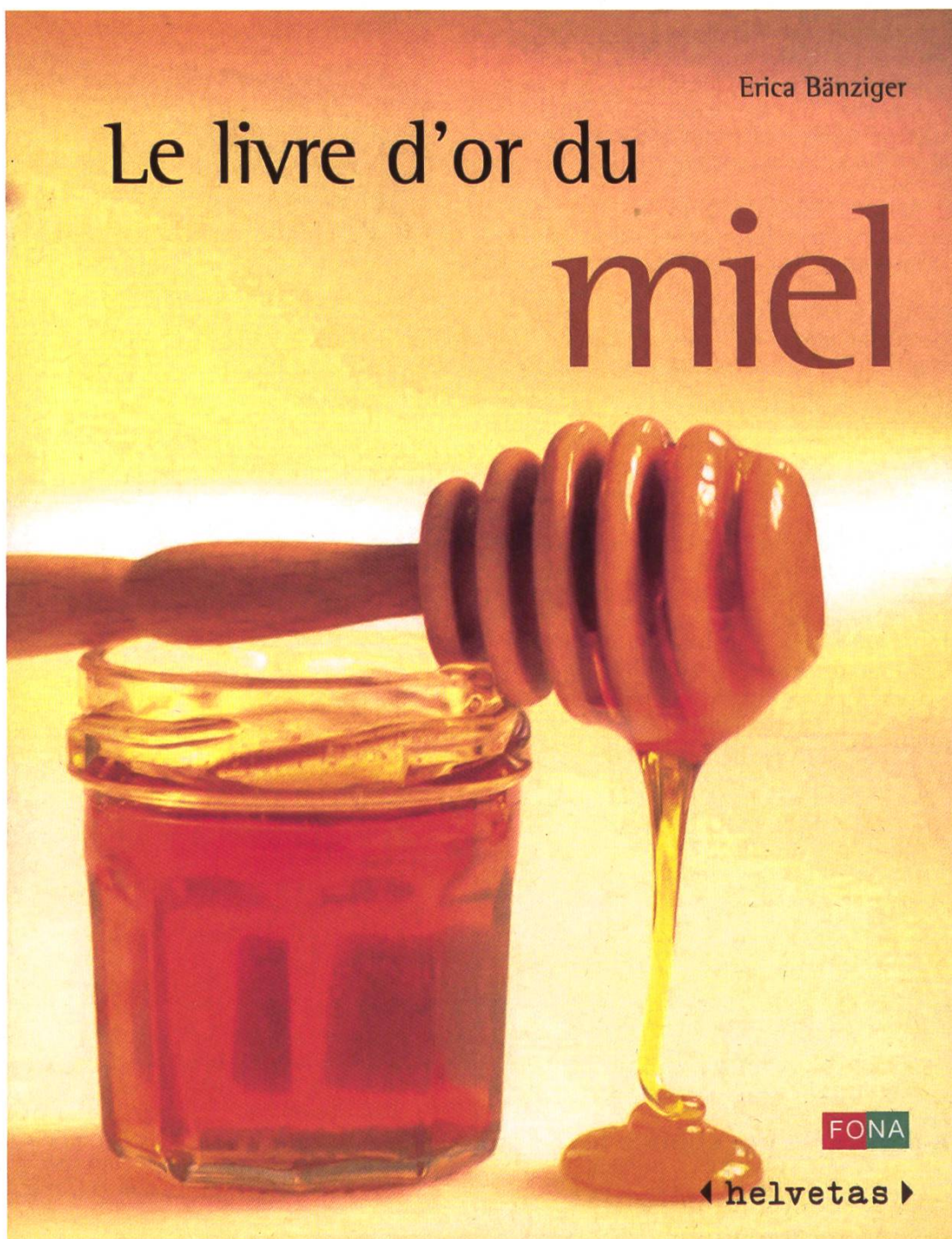
Organisation : Events & Saveurs.

Inscription au concours et réservation pour le brunch (prix par pers. 55 fr. – les cartes de crédit ne sont pas acceptées) :

Tél. 022 366 01 53 – Fax 022 366 01 40
info@eventsetsaveurs.ch
www.eventsetsaveurs.ch



JAB 1820 Montreux 1 / Postcode 1 à: case postale 1, 1670 Ursy



Tirage justifié : 5000 ex.

A commander chez: Gilbert Butty, En Plattiez, 1670 Ursy, pour Fr. 34.- + port.